

Affaire suivie par le Service Incendie
☎ : **03.28.42.43.33**
Votre référence : **CU0593662400005**
Déposé le : **20/03/24**
Votre dossier : 2024-063043
Demandeur : Maître NICOLAS BONNINGUES
Adresse du projet :
RUE DE VERDUN
59173 LYNDE

Coeur de Flandre Agglomération (CFA)
222 BIS RUE DE VIEUX-BERQUIN
59190 HAZEBROUCK

CASSEL,
le 29/03/2024

Objet : **CU0593662400005 - Avis Incendie**

Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre demande référencée ci-dessus, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les caractéristiques techniques du point d'eau incendie (PEI) le plus proche du projet :

- Référence pompier : 59366-00015
- Localisation : RUE DE VERDUN FACE 109 ANGLE CH DU MOULIN
- Type : I - Poteau incendie
- Situation : à 80 mètres
- Caractéristiques techniques :

. date : 20/03/23

. débit : 72 m³/h sous 1 bar

La couverture du projet devra être réalisée conformément aux grilles de protection du règlement départemental de la DECI jointes au présent courrier.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments dévoués et respectueux.

Le Directeur de centre
O. PLANCKEEL

PJ/1



Grille de couverture d'évaluation des besoins en eau des bâtiments d'habitation

Type bâtiment d'habitation**		Type de Risque	Débit minimal	Durée minimale	Volum e d'eau total	Nombre minimu m de PEI*	Distance maximale entre PEI et bâti
Habitations individuelles ou jumelées, hameau et habitat dispersé*	Surface développée $\leq 250 \text{ m}^2$ et isolement de tout risque par une distance d'au moins 6m*	Courant faible	30m ³ /h	1 heure	30 m ³	1	400 mètres
	Surface développée $> 250 \text{ m}^2$ et isolement de tout risque par une distance d'au moins 6m*	Courant ordinaire	60m ³ /h	1 heure	60 m ³	1 ou 2	2 solutions : 1) un hydrant de 30 m ³ /h minimum à 200 mètres + un autre PEI de 30 m ³ minimum à 400 mètres 2) un seul PEI de 60 m ³ à 200 mètres
Habitations individuelles ou jumelées, hameau et habitat dispersé	Non isolés par une distance d'au moins 6 m de tout risque quelle que soit la surface	Courant ordinaire	60m ³ /h	2 heures	120 m ³	1 ou 2	2 solutions : 1) un hydrant de 30 m ³ /h minimum à 200 mètres + un autre PEI de 60 m ³ minimum à 400 mètres 2) un seul PEI de 120 m ³ à 200 mètres
Habitations en bandes 1ère ou 2ème famille ou immeuble d'habitations collectives R+3 maxi	Quelle que soit la surface	Courant ordinaire	60m ³ /h	2 heures	120 m ³	1	200 mètres
Habitations 3ème ou 4ème famille ou immeuble d'habitations collectives $>$ R+3 maxi	Quelle que soit la surface	Courant importan t	90m ³ /h	2 heures	180 m ³	2	200 mètres pour le 1 ^{er} PEI, 400 mètres pour le second, 60 mètres de chaque alimentation colonne sèche

*Si habitations jumelées, prendre la surface des 2 bâtiments d'habitation.

**Si parc de stationnement sous immeuble habitation, le débit minimal sera porté au minimum à 120 m³/h sur 1 ou 2 PEI : se reporter à la grille de référence parc de stationnement.